

LAC BRUNET

Résumé de la diagnose du lac et dépistage du myriophylle à épis.

Le présent rapport met en lumière les observations effectuées au lac Brunet, permettant de déterminer si le myriophylle à épis y est présent.

À la lumière des différentes observations, en date du 5 août 2022, il est possible d'avancer que le lac Brunet est toujours exempt de la plante envahissante.

Ce lac pourrait se dégrader rapidement, au fur et à mesure où une pression sera appliquée à celui-ci.

Les données récoltées permettent de statuer que le lac est en état d'anoxie, ce qui est un signe d'eutrophisation.

Le lac Brunet est un lac fragile qui est en vieillissement accéléré (eutrophisation).

Qu'est-ce que l'eutrophisation?

L'eutrophisation est un processus qui, de façon naturelle, s'étale sur des siècles ou des millénaires. Par contre, les activités humaines peuvent augmenter de façon draconienne la vitesse du processus. On parle alors d'eutrophisation accélérée.

- Le lac est en état d'anoxie après une profondeur de 3 mètres.

Les données recueillies dénotent une carence en oxygène à partir du 3^e mètre de profondeur. Après le 15^e mètre de profondeur, la concentration en oxygène dissous est nulle. Le lac Brunet est ainsi en état d'anoxie.

Qu'est-ce que l'anoxie?

Une diminution de l'oxygène.

- Les espèces piscicoles à privilégier :
 - La truite brune;
 - La perchaude.

Recommandations :

- Suivre les planifications forestières réalisées par le ministère dans le territoire du bassin versant afin de s'assurer que les cours d'eau sont bien pris en compte et protégés lors des coupes et des travaux de voirie forestière;
- Maintenir les efforts pour la conservation et/ou restauration des bandes riveraines dans la partie habitée au nord du lac Brunet et effectuer un suivi et l'entretien des systèmes épurateurs septiques.